

Trophée de la Reine Mathilde

2ème Manche des Championnats de France 2024

Compétition de Patinage Synchronisé

17 Février 2024

CAEN



Trophée de la Reine Mathilde

Compétition de Patinage Synchronisé

CAEN : date le 17 février 2024

L'ACSEL CAEN PATINAGE, vous invite à participer à la Trophée de la Reine Mathilde, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Patinoire Caen la mer (60 m x 30 m)
8 rue Jean de la Varende
14000 CAEN
FRANCE

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à tous les membres de l'Union Internationale de patinage synchronisé.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :	
Synchro Unifié : programme libre	Novice Basic : programme libre
Juvenile : programme libre	Novice Advanced : programme libre
Adulte : programme libre	Junior National 2 : programme libre
Mixed Age : programme libre	Senior National 2 : programme libre

PRE-INSCRIPTIONS

Le lien « questionnaire Infos clubs » qui a été envoyé début juillet à tous les clubs, doit être complété avant le **23 septembre 2023**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 295 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de ACSEL CAEN PATINAGE, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants).

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr

L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à 3 semaines avant la compétition.

Adresse postale pour l'envoi du règlement

Ludovic LEGUENNEC
rue du Coisel
14320 SAINT MARTIN DE FONTENAY
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 2 DECEMBRE 2023

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte			
CR DE NORMANDIE		18/07/2021	
CAEN-RIVES DE L ORNE		00266	
Tel. 0231551338 Fax. 0233068979			
Intitulé du compte		ASSOC. A.C.S.E.L PATINOIRE DE CAEN RUE JEAN DE LA VARENDE 14000 CAEN	
Domiciliation			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16606	40011	09335976200	33
IBAN		FR76 1660 6400 1109 3359 7620 033	
Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT		AGRIFRPP866	

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2022/2023.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 17 février 2024** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAINEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous. Il sera suivi pour certaines catégories de l'Elément Technique, uniquement pour les équipes françaises : Les entraînements officiels se dérouleront, le samedi matin selon le tirage au sort :

ET = Elément Technique

Programmes Libres Official Practice			Programmes Libres Optional Practice		
		ET			ET
Synchro Unifié	8 mn	/	Novice Basic + ET	10 mn	+ 2 mn
Adulte	8 mn	/	Novice Advanced + ET	10 mn	+ 2 mn
Juvenile + ET	8 mn	+ 2 mn	Junior N2 + ET	11 mn	+ 2 mn
Mixed Age + ET	8 mn	+ 2 mn	Senior N2 + ET	12 mn	+ 2 mn

8 mn Synchro Unifié, Adulte Prog : 3mn00	00'00 - 02'00	Echauffement
	02'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 08'00	Libre
08 mn + 2 mn Juvenile Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 08'00	Libre
	08'00 - 10'00	Element Technique

11 mn + 2 mn Mixed Age et Junior N2 Prog : 3mn30	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 9'30	Musique
	9'30 - 11'00	Libre
	11'00 - 13'00	Élément Technique
10 mn + 2 mn Basic Novice, Novice Adadvanced Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 09'00	Musique
	09'00 - 10'00	Libre
	10'00 - 12'00	Élément Technique
12 mn + 2 mn Senior N2 Prog : 4mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 10'00	Musique
	10'00 - 12'00	Libre
	12'00 - 14'00	Élément Technique

ODRE DE PASSAGE

Pour chaque catégorie, l'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort. Le tirage au sort sera effectué par ordinateur après la date butoir des inscriptions et sera disponible sur le site de la csnpas et sera envoyé par e-mail aux équipes participantes.

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et officiel de compétition sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire.

Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir **du vendredi 16 février 2024, 17h30** à la patinoire.

Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et 4 laissez-passer (1 Président, 1 Entraîneur et 2 Chaperons).

REGLEMENT NATIONAL ET ELEMENT TECHNIQUE (Site CSNPAS)

<https://www.csnpas.org/francais>

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU.

Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national).

Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <https://www.csnpas.org/accueil> puis section Règlements.

FORMULAIRE

Un lien permettant de compléter les Forms sur le net sera envoyé **dès le 1 octobre 2023** par la CSNPAS à chaque club pré inscrit sur le « QUESTIONNAIRE INFOS CLUBS ». Les Forms sont à compléter avant le **2 décembre 2023**. Pour les Forms de 1 à 3, toutes modifications devront être demandées par mail à : sylvie.coupez@wanadoo.fr, copie compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr et ce jusqu'au **10 février 2024**. Passé ce délai les changements ne pourront se faire que lors de l'accréditation.

Les équipes étrangères peuvent s'inscrire en faisant la demande à la CSNPAS à l'adresse suivante : csnpas@ffsg.org et sylvie.coupez@wanadoo.fr

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir à l'avance leur musique de compétition d'excellente qualité sur un fichier MP3 via we-transfer par e-mail, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement au plus tard le **3 février 2024**, à compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "**Nom de la catégorie, programme (libre) et le nom de l'équipe**."

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

Chaque équipe devra apporter leur musique de compétition sur une clé USB à la compétition en guise de sauvegarde. Chaque clé USB doit être placée dans une enveloppe portant le nom de l'équipe, la catégorie, ainsi que la durée exacte de la musique (pas le temps de patinage).

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être envoyé au Délégué Technique: sylvie.coupez@wanadoo.fr jusqu'au **10 février 2024**. Passé ce délai, le Form 4 devra être remis lors de l'accréditation. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la Compétition.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense. Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et n° 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

EXTRA PRACTICE

Il est possible de réserver des extra Practice. Le club organisateur « ACSEL CAEN PATINAGE » fera parvenir un formulaire de réservation à chaque club qui l'a demandé via le Form 5 au tarif prévisionnel de **30 €** par 30 minutes.

Tout sera géré par ACSEL CAEN PATINAGE compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Il est possible de réserver des repas. Le club organisateur : ACSEL CAEN PATINAGE fera parvenir un formulaire de réservation à chaque club qui le demande via le Form 6 au tarif prévisionnel de : repas chauds **13 €**, paniers repas **8 €**.

Tout sera géré par ACSEL CAEN PATINAGE compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.
La liste des hébergements ci dessous:

Ibis Styles Caen Centre : https://all.accor.com/lien_externe.svlt?goto=fiche_hotel&code_hotel=9086&merchantid=seo-maps-FR-9086&sourceid=aw-cen&utm_medium=seo+maps&utm_source=google+Maps&utm_campaign=seo+maps&utm_source=1_MTUzNjExNDYtNzE1LWxvY2F0aW9uLndlYnNpdGU=

Smart appart Caen République : <https://www.smart-appart.fr/fr/hotels/caen-smart-appart-caen-rpublique>

Hotel la Fontaine Caen Centre : <https://www.hotelfontaine-caen.com/>

Hotel Bernière : <http://www.hotelbernieres.com/>

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :
compet-synchro@acsel-caen-patinage.fr

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 16 février 2024

Accréditation à partir de 17h30 - 20h00

17h30 - 20h00: Extra practice

Samedi 17 février 2024

07h00 – 23h00

La compétition se déroulera sur 1 journée;

Official practice pour programmes libres : pour toutes les catégories

Compétition programmes libres : Synchro Unifié, Juvénile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age, Adulte, Senior N2, Junior N2. (**attention ceci n'est pas l'ordre de passage des catégories**)

Le planning sera communiqué après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
1	Team Entry 1	2 décembre 2023
2	Team Entry 2	2 décembre 2023
3	Music Information	2 décembre 2023
4	Program Content	2 décembre 2023
5	Extra Practice	2 décembre 2023
6	Repas	2 décembre 2023



 **Sportity**

For direct event information please download the Sportity app and insert this password:

TRMC2024

Sportity app is available in

Available on the  **App Store**  **Google play**

www.sportity.com

 